

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Julien DURUISSEAU
Secrétaire général
Syndicat général de l'éducation nationale -
Confédération française démocratique du travail -
Champagne-Ardenne
15 BOULEVARD DE LA PAIX BP 1368
51063 REIMS CEDEX

Paris, le 29 OCT. 2011

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez sollicité une audience auprès du Président de la République à l'occasion de sa prochaine présence dans les Ardennes afin de vous entretenir avec lui au sujet de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Attentif à votre démarche, le Chef de l'État m'a confié le soin de vous en remercier. Je dois toutefois vous indiquer que le format particulièrement contraint de ce déplacement, lié à la commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale, ne lui permet pas d'y répondre favorablement.

Soyez toutefois assuré que Monsieur Emmanuel MACRON mesure pleinement le rôle déterminant des accompagnants dans la scolarité des enfants concernés. A cet égard, au mois d'octobre dernier, un vaste chantier de rénovation de l'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de handicap a été ouvert par Monsieur Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et Madame Sophie CLUZEL, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Un volet de ce chantier a été consacré à la refonte du statut des accompagnants, afin de professionnaliser cette mission et de pérenniser les parcours professionnels des personnes qui s'y engagent.

Dans ce cadre, Monsieur BLANQUER, a annoncé devant l'Assemblée nationale le 5 juin dernier la création de 10 900 nouveaux emplois d'AESH, issus de la transformation de contrats aidés en 6 400 emplois d'AESH et de la création directe de 4 500 postes d'AESH pour la rentrée 2018. De même, le ministre a renforcé leur formation, la faisant passer à soixante heures.

Aussi, je n'ai pas manqué de relayer votre intervention auprès de Monsieur BLANQUER et de Madame CLUZEL qui vous tiendront directement informé de la suite susceptible d'être réservée à votre démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François-Xavier LAUCH

Référence à rappeler
PDR/SCP/BEAR/B111371